

Genève, le 15 septembre 2015

Troisième newsletter sur le programme

Entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) dans les communes – Romandie

«Entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) dans les communes» est un programme approfondi de Cité de l'Énergie consacré à la collaboration entre les EAE et les communes:

<http://www.energiestadt.ch/fr/eae/le-programme/>

Mise à jour du benchmarking SEIC – Teledis et valorisation

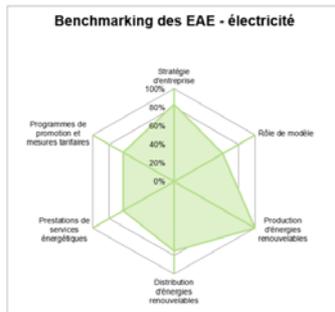


Portrait de SEIC Teledis

La SEIC Teledis, qui a réalisé son premier benchmarking en 2014, a bénéficié ce dernier mois d'août d'une première visite annuelle par son conseiller EAE. Cela a permis de mettre à jour la grille du benchmarking en fonction des actions réalisées durant les 12 derniers mois. Teledis a notamment augmenté sensiblement sa production indigène d'énergie électrique à base de renouvelable, en passant de 14.5 GWh à 21 GWh.

Parallèlement, un portrait de SEIC Teledis valorisant ses activités phare en lien avec le benchmarking a été réalisé et est disponible sur le site Internet EAE.

EAE – benchmarking



A travers le benchmarking, les EAE peuvent vérifier leur positionnement par rapport à la Stratégie Fédérale 2050. Environ 80 EAE en Suisse ont déjà participé à la démarche.

Le programme prévoit la participation au benchmarking de 3 EAE supplémentaires en Romandie.

Le benchmarking sera prochainement réalisé avec Synergie SA à Martigny.

Pour d'autres EAE intéressées à participer au programme, que ce soit pour un benchmarking et/ou un apéro-énergie, veuillez-vous adresser à eae@citedelenergie.ch

Modèle de marché de l'efficacité: une voie praticable pour augmenter l'efficacité énergétique globale



L'amélioration de l'efficacité énergétique globale représente un enjeu important pour les entreprises électriques suisses. Un nouvel instrument d'efficacité a été mis au point par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE, en collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, ewz et SuisseEnergie. Le modèle de marché de l'efficacité repose sur les conventions d'objectifs éprouvées. En signant une telle convention, les entreprises s'engagent par contrat à appliquer en leur sein des mesures économiques d'efficacité énergétique. Ce modèle permet aux entreprises de vendre les excédents réalisés par rapport à la convention signée. Un intermédiaire, par exemple une EAE, rachète ces excédents, les fait certifier par une autorité compétente – comme cela se pratique sur le marché de l'énergie verte (p. ex. naturemade) – et revend les garanties d'efficacité ainsi obtenues. Les acheteurs peuvent être des consommateurs finaux souhaitant devenir neutres sur le plan énergétique

	<p>(réputation) ou des entreprises ne parvenant pas à réaliser les objectifs fixés dans le cadre de leur propre convention et aspirant à combler la différence avec des garanties d'efficacité. Un projet pilote a été conduit dans les années 2013-2015 au sein d'ewz et vise désormais à s'étendre à toute la Suisse.</p> <p>Personne de contact : pascal.steingruber@naturemade.ch, 044 312 10 21.</p> <p>Plus de détails sur la démarche : http://www.strom.ch/fr/energie/efficacite-energetique/modele-de-marche-de-lefficacite.html#sthash</p>
--	--

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations sur le programme, veuillez nous le communiquer à l'adresse :
eae@citedelenergie.ch